

Aussi,—Copie d'arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, conformément aux prescriptions de l'article 9, Chap. 59, 24-25 George V, "Loi de construction des Travaux publics."—Ministère de l'Intérieur.

Aussi,—Etat concernant les grains de semence et les dettes pour aide, en vertu de l'article 2, chapitre 51 de 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines créances de la couronne", pour l'exercice terminé le 31 mars 1934.

Aussi,—Relevé sous l'article 7, de la Loi des réclamations S.R.C., 1927, Chap. 175, en rapport avec la construction des travaux de drainage.

Aussi,—Etat concernant les collections, ventes ou beaux des terres assainies du Dominion, sous les dispositions de la Loi d'assainissement.

Aussi,—Relevé concernant les rémissions et remboursements sur ventes des terres des Indiens.

Aussi,—Relevé concernant le déplacement des Indiens.

Et aussi,—Relevé concernant les règlements des Indiens.

M. Weir (Melfort), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre de l'Agriculture pour le Dominion du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1934.

M. Bennett, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie de correspondance entre le premier ministre et l'honorable H. H. Stevens, concernant la résignation de ce dernier comme ministre du Commerce, et président de la commission royale sur l'écart des prix et l'achat en quantité.

Et aussi,—Copie de correspondance entre le premier ministre et l'honorable Murray MacLaren, concernant sa résignation comme ministre des Pensions et de la Santé nationale.

M. Stirling, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Défense nationale, Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1934.

Il dépose aussi sur la Table,—Copies des ordres navals généraux promulgués et émis aux forces navales canadiennes entre le 2 janvier 1934 au 1er janvier 1935, en vertu des prescriptions de l'article 44, chapitre 139, S.R.C., 1927.

Aussi,—Copie des ordres promulgués à la milice et à la force canadienne de l'air du 1er janvier 1934 au 1er décembre 1934, sous les dispositions de l'article 141, chapitre 132, S.R.C., 1927.

Aussi,—Copie des ordres de la milice promulgués entre le 22 décembre 1933 et le 12 décembre 1934, sous les prescriptions de l'article 141, chapitre 132, S.R.C., 1927.

Et aussi,—Liste des nominations, promotions et retraites, milice du Canada (Forces permanentes et non permanentes), et force royale de l'air depuis le 30 janvier 1934 au 21 décembre 1934.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1934—Document montrant:—

1. Quels approvisionnements, le cas échéant, on a achetés au Nouveau-Brunswick pour le camp destiné à alléger le chômage à Sunbury, Nouveau-Brunswick.

2. De qui on les a achetés.

3. Si on a fait un appel ou une demande de soumissions pour ces approvisionnements.

4. Si oui, quelles personnes ont soumissionné et quel a été le montant de chaque soumission.